



ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

SERVICES DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CIRCULAIRE N° 1334

DU 09/01/2006

Objet :	Propositions de structures pour l'année scolaire 2006-2007
Réseaux	: CF/LS/OS
Niveaux et services	: SEC (PE/Ord) / Tous services/
Périodes	: 1^{er} septembre 2006

*Aux Pouvoirs organisateurs et aux
Chefs des établissements d'enseignement
secondaire organisés et subventionnés
par la Communauté française.*

Pour information :

*Aux Vérificateurs, Inspecteurs, Syndicats,
CPMS,
et Associations de Parents*

Autorités : Madame la Directrice générale.

Signataire : Madame la Directrice générale.

Gestionnaires : Direction générale de l'Enseignement obligatoire

Personnes ressources :

Enseignement subventionné

P. Plum ☎ 02/6908463 E-mail : philippe.plum@cfwb.be

Enseignement de la Communauté française

J.M. Crabbé 02/6908448 E-mail : jean-michel.crabbe@cfwb.be

M. Dury 02/6908455 E-mail : michel.dury@cfwb.be

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 32 – Annexes : 10

Mots-clés : structures - secondaire

Bruxelles, le 09/01/2006

OBJET : Propositions de structures pour l'année scolaire 2006-2007

Rappel du calendrier pour la transmission des documents.

<i>Transmission des propositions de programmation</i>	<i>Au Conseil de zone</i>	31 janvier 2006
<i>Recours contre les propositions de programmation</i>	<i>Au Comité de Concertation concerné</i>	20 février 2006
<i>Décision des Comités de concertation et transmission des propositions</i>	<i>A Madame la Ministre via la Direction générale de l'Enseignement obligatoire</i>	31 mars 2006

La présente circulaire vise :

I. l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

II. les formations qualifiantes répondant aux critères de l'article 2 quinquies du décret du 3 juillet 1991, tel que modifié dans l'enseignement secondaire en alternance

1. PROCEDURES DE CONCERTATION A SUIVRE POUR INTRODUIRE LES PROPOSITIONS DE CREATION

1.1. Chaque établissement ou Pouvoir organisateur formule, conformément aux dispositions du point 2 ci-après, ses propositions de création d'années d'études, d'options de base simples et groupées et d'activités au choix du 1^{er} degré comportant plus de 2 périodes hebdomadaires sur les annexes ci-jointes, tout en ne remplissant pas les rubriques réservées au Conseil de zone, au Comité de Concertation et à l'Administration ; il s'agit des annexes "programmations", l'une étant réservée aux établissements de la Communauté française, l'autre, aux établissements subventionnés.

Les établissements qui ne présentent aucune proposition feront apparaître la mention « néant » sur les annexes susvisées.

L'avis du Comité de concertation de base pour l'enseignement de la Communauté française ou de la Commission paritaire locale pour l'enseignement officiel subventionné doit être joint aux demandes de programmation.

1.2. L'ensemble des demandes est introduit par les Pouvoirs organisateurs pour les établissements subventionnés et par les chefs d'établissement pour l'enseignement de la Communauté française auprès de leur Conseil de zone respectif qui :

- * consulte les organisations syndicales représentatives ;
- * décide des propositions retenues à la majorité des 2/3 des membres présents ; pour l'enseignement de caractère non confessionnel, outre le quota susvisé, il est requis la majorité simple dans chacun des groupes « enseignement de la Communauté française » et « enseignement officiel subventionné » ;
- * fait part de ses avis à chacun des établissements de la zone et des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement subventionné de la zone ;
- * transmet les propositions au Président du Conseil de chacune des zones contiguës de même caractère et au Comité de Concertation de son caractère.

pour le 31 janvier 2006

N.B.: L'article 10 de l'Arrêté de l'Exécutif du 15 mars 1993 fixant les obligations de concertation entre établissements de même caractère dans l'enseignement secondaire de plein exercice prévoit que chaque Comité de concertation est représenté auprès des différents conseils de zone. Ce représentant assiste à la réunion du conseil de zone au cours de laquelle les demandes susvisées sont examinées.

1.3. Le Président du Conseil de chacune des zones contiguës, les représentants des Pouvoirs organisateurs, du Comité de concertation et des organisations syndicales représentatives au sein de chaque zone transmettent leurs recours éventuels aux organes représentatifs au niveau communautaire des pouvoirs organisateurs concernés, à savoir :

- * le Comité de concertation de l'enseignement de caractère non confessionnel ;
- * le Comité de concertation de l'enseignement de caractère confessionnel.

pour le 20 février 2006

1.4. Les Comités de concertation susvisés décident de confirmer ou d'infirmer les avis des Conseils de zone là où est apparue une contestation et transmettent,

pour le 31 mars 2006

- * à Madame la Ministre-Présidente, via la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, l'ensemble des décisions ;
- * aux Conseils de zone, les décisions les concernant.

1.5. La Direction générale de l'Enseignement obligatoire établit pour chaque établissement la dépêche officielle de structure.

Pour l'enseignement organisé par la Communauté, il s'agit du document informatisé intitulé "Structures autorisées par année d'études" édité à partir de l'application "Gestion-élèves".

1.6. Les décisions motivées des Conseils de zone feront l'objet de procès-verbaux complets et détaillés, si possible sous forme de tableau de synthèse.

2. CRITERES DE VALIDITE DES PROPOSITIONS DE PROGRAMMATION

2.1. Les propositions de programmation concernent :

2.1.1. toute activité au choix de 1^{ère} année A et de 2^{ème} année commune comportant plus de 2 périodes hebdomadaires (article 4 ter - § 1^{er} - alinéas 2 et 3 de la loi du 19 juillet 1971 tel que modifié par le Décret du 10 avril 1995) ;

2.1.2. les options de base simples et groupées qui appartiennent au répertoire fixé par le Gouvernement en application de l'article 24, alinéa 1^{er}, du Décret du 29 juillet 1992 ;

2.1.3. la première année B, les options de base de 2^{ème} P, la 7^{ème} année préparatoire à l'enseignement supérieur. **Cette dernière disposition ne s'applique pas à la 7^{ème} préparatoire au 4^{ème} degré de l'enseignement professionnel section soins infirmiers (EPSC) ni à la 7^{ème} préparatoire à l'enseignement supérieur paramédical, en vertu de l'article 8 de l'A.R. n° 49 du 9 juillet 1982 ;**

2.1.4 les options de base groupées des 7^{èmes} années techniques et professionnelles. En ce qui concerne l'ancien répertoire, la programmation d'une septième année est encore possible, mais doit se limiter au répertoire existant et aux 7^{èmes} dont la transformation n'est pas encore obligatoire au 1^{er} septembre 2005 et au 1^{er} septembre 2006 ;

2.1.5 la première année A et chacune des premières années des deuxième et troisième degrés de l'enseignement général, technique de transition, technique de qualification, professionnel, artistique de transition et artistique de qualification ;

2.1.6. les formations organisées par les CEFA en application de l'article 49 du décret « Missions. » (on se référera à la circulaire n°1141 du 3 juin 2005 concernant les directives d'organisation, de structures et d'encadrement pour l'enseignement secondaire en alternance.)

2.2. Il est à noter que :

- * les propositions de création ne peuvent être présentées que par les seuls établissements qui disposeront des locaux, de l'équipement adéquat et des enseignants habilités ;
- * le respect de ces conditions est vérifié par les représentants des P.O. au sein des Conseils de zone.
- * **rappel : l'inscription d'un élève en 7^{ème} année technique ou professionnelle doit être réalisée dans le respect des notions de correspondances et d'accès (circulaire n°00951 du 07 septembre 2004 telle que modifiée). La 7^{ème} année P de type C n'est pas concernée par cette dernière disposition.**

3. PASSAGE DE L'ANCIEN AU NOUVEAU REPERTOIRE

3.1 AU TROISIEME DEGRE

3.1.1 SONT OBLIGATOIRES AU 01/09/2006 LES TRANSFORMATIONS VERS :

- Le D3 P assistant / assistante aux métiers de la publicité. R2

3.1.2 SONT POSSIBLES (MAIS NON ENCORE OBLIGATOIRES) AU 01/09/2006 LES TRANSFORMATIONS VERS :

- Le D3 TQ art et structure de l'habitat. NP
- Le D3 TQ arts plastiques.
- Le D3 TQ techniques sociales.
- Le D3 P électro ménager et matériel de bureau. NP
- Le D3 P soins de beauté. NP

3.2 LES SEPTIEMES ANNEES

3.2.1 LISTE DES SEPTIEMES QUALIFIANTES DONT LE PF (profil de formation) A ETE APPROUVE PAR LE GOUVERNEMENT

Ces 7^{ème} sont organisables au 01/09/2006 par programmation ou transformation. Si les possibilités de transformation vers le nouveau répertoire d'une 7^{ème} de l'ancien répertoire font appel uniquement à des 7^{ème} figurant dans la liste reprise ci-dessous, la transformation est obligatoire au 01/09/2006.

- 7^e TQ technicien / technicienne en télécommunication SO.
- 7^e TQ technicien / technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels SO.
- 7^e TQ technicien / technicienne en fonderie SO.
- 7^e TQ technicien / technicienne spécialisé(e) en métrés et devis SO.
- 7^e TQ technicien / technicienne en encadrement de chantier SO.
- 7^e TQ esthéticien social / esthéticienne sociale SO.
- 7^e TQ animateur socio-sportif / animatrice socio-sportive SO.
- 7^e TQ prothésiste dentaire L.
- 7^e TQ technicien / technicienne en multimédia SO.
- 7^e TQ technicien / technicienne en images de synthèse O.
- 7^e TQ technicien / technicienne en climatisation et conditionnement d'air SO.
- 7^e TQ gestionnaire d'institut de beauté L.
- 7^e PB arboriste : grimpeur-élagueur / arboriste : grimpeuse-élagueuse SO.
- 7^e PB mécanicien/mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques SO.
- 7^e PB étancheur / étancheuse SO.
- 7^e PB installateur / installatrice en chauffage central SO.
- 7^e PB installateur / installatrice en sanitaire L.
- 7^e PB traiteur-organisateur / traiteuse-organisatrice de banquets et de réceptions SO.
- 7^e PB cuisinier / cuisinière de collectivités SO.
- 7^e PB agent / agente médico-social(e) SO.
- 7^e PB puériculteur/ puéricultrice SO.

- 7^e PB patron coiffeur / patronne coiffeuse L.
- 7^e PB installateur-réparateur / installatrice-réparatrice d'appareils électroménagers SO.
- 7^e PB armurier-monteur à bois / armurière-monteuse à bois L.
- 7^e PB patron boucher-charcutier-traiteur / patronne bouchère-charcutière-traiteuse L.
- 7^e PB patron boulanger-pâtissier-chocolatier / patronne boulangère-pâtissière-chocolatière L.
- 7^e PB charpentier / charpentière SO.
- 7^e PB tailleur / tailleuse SO.
- 7^e PB restaurateur – garnisseur / restauratrice – garnisseuse de sièges SO.

3.2.2 OPTIONS DE L'ANCIEN REPERTOIRE QUI ONT DU ETRE TRANSFORMEES AU PLUS TARD AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2005

Les options suivantes ne peuvent plus être organisées depuis le 1^{er} septembre 2005 :

- D3 TQ technique de la boucherie – charcuterie R
- D3 TQ technique de la boulangerie – pâtisserie – chocolaterie R
- 7^e TQ automation
- 7^e TQ automation – régulation – électronique industrielle
- 7^e TQ électricité – électronique – automation
- 7^e TQ électronique – informatique
- 7^e TQ électronique – télécommunication
- 7^e TQ électronique industrielle
- 7^e TQ maintenance de systèmes automatisés industriels
- 7^e TQ mécanique : automatique et robotique
- 7^e TQ télécommunication
- 7^e TQ électricité-électronique : robotique
- 7^e TQ conducteur de travaux
- 7^e TQ métreur – deviseur
- 7^e TQ traiteur – organisateur de banquets
- 7^e TQ animation socio-sportive
- 7^e TQ socio-esthétique
- 7^e TQ prothèse dentaire
- 7^e TQ prothèse dentaire avec attachements spéciaux
- 7^e TQ techniques avancées en prothèse dentaire
- D3 P étanchéité et isolation
- 7^e PA pâtisserie – vente – traiteur
- 7^e P A/B coiffeur – gérant de salon de coiffure
- 7^e P A/B cuisinier - traiteur
- 7^e P A/B coiffure
- 7^e PB diesel – hydraulique – pneumatique
- 7^e PB mécaniques des moteurs diesel et engins hydrauliques
- 7^e PB chauffage – régulation
- 7^e PB couverture : ardoises
- 7^e PB couvreur en bâtiment
- 7^e PB sanitaire – gaz
- 7^e PB techniques connexes aux installations sanitaires et gazières

- 7^e PB traiteur – organisateur de banquets
- 7^e PB moniteur – démonstrateur en coiffure
- 7^e PB puériculture
- 7^e PB stylisme en coiffure

3.2.3 OPTIONS DE L'ANCIEN REPERTOIRE QUI DOIVENT ETRE TRANSFORMEES AU PLUS TARD AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2006

Les options suivantes ne peuvent plus être organisées en 2006-2007 :

- 7^e TQ technicien climaticien
- 7^e TQ chauffage et froid
- 7^e TQ arts visuels appliqués à la photo-vidéographie
- 7^e TQ image de synthèse
- 7^e TQ multimédia
- 7^e TQ gestion d'institut de beauté
- 7^e TQ gestionnaire d'institut de beauté
- D3 P restauration et garnissage
- 7^e PB armurerie : mise à bois
- 7^e PB électrodomestique – froid – régulation
- 7^e PB fine mécanique
- 7^e PB garnissage d'ameublement
- 7^e PB service après-vente d'appareils électrodomestiques
- 7^e PB équipement du bâtiment

3.2.4 LISTE DES SEPTIEMES QUALIFIANTES DONT LE PF A ETE APPROUVE PAR LE SEUL CONSEIL GENERAL DE CONCERTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CGC)

Ces septièmes sont organisables au 01/09/2006 par programmation ou transformation. La transformation en une de ces septièmes n'a pas encore de caractère obligatoire au 01/09/2006.

- 7^e TQ gestionnaire des ressources naturelles et forestières O.
- 7^e PB horticulteur spécialisé / horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins SO.

3.2.5. REMARQUE 1

La table de transformation de l'ancien vers le nouveau répertoire est jointe en annexe 9.

3.2.6. REMARQUE 2

Les septièmes qualifiantes du nouveau répertoire ne figurant pas au point 3.2.1 ou 3.2.4 ne sont pas organisables au 01/09/2006 ni par programmation ni par transformation.

3.2.7. REMARQUE 3

Les septièmes complémentaires sont organisables par programmation ou transformation au 01/09/2006. Si parmi les possibilités de transformation d'une septième de l'ancien répertoire figure au moins une septième complémentaire, il n'y a pas d'obligation de transformation avant le 01/09/2007.

4. SUSPENSIONS ET REORGANISATIONS D'OPTIONS : PROCEDURE A SUIVRE

Les établissements relevant de l'enseignement subventionné transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 5 octobre 2006 au plus tard, les documents relatifs aux :

- * options de base simples et/ou groupées effectivement suspendues en 2006-2007 (annexe 5) ;
- * options de base simples et/ou groupées définitivement supprimées au 1^{er} septembre 2006 après une suspension de 2 ans (annexe 5) ;
- * Options de base simples et /ou groupées réorganisées en 2006-2007 après suspension (annexe 6).

Les établissements organisés par la Communauté française transmettent *pour le 17 janvier 2006* à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, via l'application « gestion élèves », les demandes relatives aux suspensions, réorganisations et suppressions définitives d'options.

5. TRANSFORMATIONS DES OPTIONS DE BASE

Les établissements relevant de l'enseignement subventionné transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 5 octobre 2006 au plus tard le document « **Transformation des options de base groupées** » (annexe 7).

Les établissements organisés par la Communauté française transmettent à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, pour le 17 janvier 2006 au plus tard, le document « **TRANS2006** » (annexe 2).

6. REMARQUES IMPORTANTES :

- 6.1. La création de toute option ou année d'études implique que la norme de création soit atteinte le 1^{er} octobre de l'année scolaire en cours.
- 6.2. La réouverture d'une option suspendue en 2004-2005 et/ou en 2005-2006 n'est pas soumise à nouvelle programmation. Elle suppose uniquement que soit atteinte au 1^{er} octobre 2006 la norme de maintien dans le cas d'une année d'études isolée ou la moitié de cette norme dans le cas d'un degré.
Toutefois, si le 15 janvier 2007, l'option n'atteint plus la norme visée ci-dessus, elle devra être fermée, année par année, dès la rentrée scolaire de 2007-2008, sa réouverture ultérieure étant soumise alors au respect des règles de programmation.
- 6.3. **Rappel : pour l'enseignement subventionné, toute création d'une nouvelle OBG (option de base groupée) nécessite impérativement l'introduction d'un dossier d'admission aux subventions au plus tard pour le 31 octobre 2006 (circulaire réf c/98/3 du 25 août 1998).**
- 6.4. Toute option de base groupée créée en 2006-2007 devra faire l'objet d'un rapport élaboré par le membre compétent du service d'Inspection. Ce rapport sera établi sur la base des critères définis par l'article 24 de la loi du 29 mai 1959 telle que modifiée.

Tout rapport défavorable sera transmis, pour décision, à Madame la Ministre-Présidente, par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, le Président du Conseil de zone étant informé.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE

Liste des Présidents des Conseils de zone pour l'enseignement non-confessionnel

ZONE	Janvier 2006
1	Madame Michèle TASIAUX Directrice de l'Institut de Mot-Couvreur Place du Nouveau Marché-aux-grains, 24 1000 Bruxelles
2	Madame Marie-Josée GODRIE Préfète des études de l'AR de Nivelles Avenue du Centenaire, 34 1400 Nivelles
3	Madame Annette DELATTE Préfète des études de l'AR de Huy Quai d'Arona, 5 4500 Huy
4	M. DEVILLE Préfet de l'AR de Herstal Rue Jean-Lambert Sauveur, 59 4040 Herstal
5	Monsieur Mario DETHIER Directeur de l'EP Verviers Rue aux Laines, 69 4800 Verviers
6	Monsieur Claude WILLEMART Premier Directeur Administration générale et Enseignement Rue du Collège, 19 5000 Namur
7	Monsieur Philippe ROBERT Directeur de l'Institut communal de Bastogne Rue des Remparts, 57 6600 Bastogne
8	Monsieur Luc VANSAINGELE Directeur général régional du Hainaut occidental des Enseignements de la Province de Hainaut Cité Georges Point Rue Paul Pastur, 4 7500 Tournai
9	Monsieur Jean GHISLAIN Directeur général régional de Mons – Borinage des Enseignements de la Province de Hainaut Chemin de la Procession, 181 7000 Mons
10	Monsieur Guy BAUDOT Directeur général régional de Charleroi des Enseignements de la Province de Hainaut Boulevard Roullier, 1 6000 Charleroi

Informations utiles pour compléter les annexes.

An Etude : à compléter par le sigle de l'année d'étude concernée.

Code: à compléter par le code CTI de l'option concernée (AE s'il s'agit de la création d'une année d'étude) :

G11OB, G11AD, G12, G21, G22, G31, G32, G33M, G33L, G33S (pour les G21, G22, G31, G32, précisez TT si c'est du technique de transition) P12, P21, P22, P31, P32, P33A, P33B, P33C, P33Q, P33CO T21, T22, T31, T32, T33, T33Q, T33CO	Enseignement de plein exercice
R21, R22, R31P, R31T, R32P, R32T, RP33Q, RP33CO, RT33Q, RT33CO.	Enseignement en alternance

Option/ Activité au choix :

préciser pour les langues modernes le nombre d'heures et la langue choisie (Anglais, Néerlandais, Allemand, Espagnol, Italien)

Norme : la norme à atteindre au 1/10 pour l'ouverture de l'option

- Matricule :** *Indiquer le matricule complet (10 chiffres) cfr. Documents annuels*
- Dg, An, F/f :** *se référer aux instructions de la circulaire 1221 du 8 septembre 2005
« Informatisation des dossiers annuels »*
- OBG/OBS :** *Indiquer si la proposition concerne une option de base groupée (OBG) ou
une option de base simple (OBS)*
- Nbre hrs :** *Indiquer le nombre de périodes uniquement pour les options de base simple*
- Options :** *Indiquer le libellé exact*
- R/NP/R² :** *Indiquer si l'option est réservée ®*
- Code :** *A compléter par le code « option groupée » ou « option simple »*
- Décisions CZ :** *Colonne réservée aux décisions du Conseil de zone
A = autorisé / R = refusé*
- Recours :** *Indiquer l'origine du recours
RS = recours syndical
RPO = recours d'un pouvoir organisateur
RCC = recours d'un représentant du Comité de concertation
RCZ = recours d'une zone contiguë*
- Décisions CC :** *Colonne réservée aux décisions du Comité de Concertation
A = autorisé / R = refusé*

Les annexes relatives aux établissements d'enseignement de la Communauté française (annexes 1 à 4) :

doivent être renvoyées, **pour le MARDI 17 JANVIER 2006**

en 1 exemplaire :

**I. Madame Lise-Anne HANSE
Directrice générale
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Rue A. LAVALLEE, 1,
1080 Bruxelles
à l'attention de Monsieur DURY
bureau 1F113
programmation-transformation**

II. Au Coordonnateur de zone

III. Au Président du Conseil de zone

Les annexes relatives aux établissements de l'enseignement subventionné (annexes 5 à 7)

doivent être renvoyées, **pour le JEUDI 5 OCTOBRE 2006**

**Madame Lise-Anne HANSE
Directrice générale
Direction générale de l'enseignement obligatoire
Rue A. LAVALLEE, 1,
1080 Bruxelles
à l'attention de Monsieur Philippe PLUN
bureau 1 F 116
Options :Suspension, réorganisation, transformation**

Les annexes 8 et 8bis seront transmises au Président du Conseil de Zone, au plus tard lors de la réunion de celui-ci.

L'annexe 8bis ne concerne que l'enseignement secondaire officiel subventionné.

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

PROGRAMMATIONS 2006-2007.

Zone : **Clé Gestion-élèves :**

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

TRANSFORMATIONS 2006-2007.

Zone :

Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Option ancienne

Option nouvelle

An Etude	Code	Libellé option	An Etude	Code	Libellé option	Décision CZ	Recours	Décision CC	Rés Adm

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

Programmations 2006-2007. – CEFA ART 49 option(s) non organisée(s) dans le plein exercice

Zone : Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

Direction générale de l'enseignement obligatoire – Enseignement secondaire de la Communauté française

PROGRAMMATIONS 2006-2007. – CEFA ART 49 option(s) déjà organisée(s) dans le plein exercice

Zone :

Clé Gestion-élèves :

Etablissement :

Adresse :

Année d'étude	Code	Option/Activité au choix	Norme	Décision CZ	Recours	Décision CC	Réservé adm.

Date et signature du Chef d'établissement

Date et signature du Président du Conseil de zone

Date et signature du Président du comité de concertation

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTIONNE**

Objet : Admission aux subventions - **SUSPENSION OU SUPPRESSION** de l'organisation d'une option de base groupée ou d'une option de base simple.

En application de l'article 19, § 5 du décret du 29 juillet 1992, tel que modifié, portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, j'ai l'honneur de vous informer que le Pouvoir organisateur de l'établissement ci-après dénommé :

Dénomination et adresse de l'établissement :

Matricule : 02

■ a décidé de suspendre, au cours de(des) l'année(s) scolaire(s) :

2004 - 2005	2005- 2006	2006- 2007
-------------	------------	------------

l'organisation de l'option de base groupée ou de l'option de base simple suivante:

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

Je m'engage à signaler, en temps opportun, la réorganisation de ladite option de base.

■ a décidé de supprimer au 1^{er} septembre 2006 l'option de base groupée ou de l'option de base simple suivante :

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

Fait à _____ le _____

Pour le Pouvoir organisateur (Nom, prénom, qualité et signature)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTIONNE

⋮

Objet : Admission aux subventions - **REORGANISATION** d'une option de base groupée ou d'une option de base simple après suspension.

En application de l'article 19, § 5 du décret du 29 juillet 1992, tel que modifié, portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, j'ai l'honneur de vous informer que le Pouvoir organisateur de l'établissement ci-après dénommé :

Dénomination et adresse de l'établissement :

Matricule : 02

■ a décidé, après suspension de réorganiser au 1^{er} septembre 2006 l'option de base groupée ou l'option de base simple suivante:

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

qui avait été suspendue le 1^{er} septembre 2004 ou 2005,

Fait à _____ le _____

Pour le Pouvoir organisateur (Nom, prénom, qualité et signature)

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUBVENTIONNE****Dénomination et adresse de l'établissement :****Matricule : 02****Objet :** Transformation d'options de base groupées.

En application des directives ministérielles relatives aux transformations d'options de base groupées, j'ai l'honneur de vous informer de la transformation suivante :

Ancienne option :

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

Nouvelle option :

Type	Degré	Année	Forme	Filière	Code	Dénomination

La modification intervient pour la à partir du 1^{er} septembre
pour la à partir du 1^{er} septembre

L'option ancienne a été admise aux subventions, temporairement par dépêche du
définitivement par dépêche du

Fait à le

Pour le Pouvoir organisateur (Nom, prénom, qualité et signature)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Bruxelles, le

J'ai pris acte de la transformation de l'option de base groupée reprise ci-dessus.

Ladite option continuera à bénéficier des subventions de fonctionnement accordées précédemment par dépêche du

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE

Enseignement secondaire officiel subventionné

OUVERTURE PAR DEDOUBLEMENT 2006-2007

CEFA – ARTICLE 49 via une option(s) déjà organisée(s) dans le plein exercice

Zone :

Etablissement :

Adresse :

Pouvoir organisateur

Année d'étude	Code	Option	Norme

Date et signature du représentant du Pouvoir organisateur

Date et signature du Président du Conseil de zone

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**Attention :**

- Les OBG signalées avec un **(05)** doivent obligatoirement être transformées depuis le 1^{er} septembre 2005.
- Les OBG signalées avec un **(06)** doivent obligatoirement être transformées au 1^{er} septembre 2006.
- Les OBG signalées avec un **(05)** ou un **(06)** ne peuvent donc plus être organisées en 2006-2007.

OBG ANCIENNES		OBG NOUVELLES
Secteur 1 : Agronomie		
7e TQ Gestion des ressources naturelles et forestières	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
7e TQ Horticulture	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
7e TQ Multiplication des végétaux	→	7e TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières O
	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
7e PB Agriculture	→	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
	→	7e PB Complément en productions agricoles S-O
	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Aménagement et entretien de parcs et jardins	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
7e PB Art floral	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
	→	7e PB Complément en art floral S-O
7e PB Diversification et aménagement d'espace rural	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e T. Complément en diversification et aménagement d'espace rural S-O
	→	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
7e PB Elevage & Gestion de troupeaux	→	7e PB Complément en diversification des productions et transformation de produits S-O
	→	7e PB Complément en élevage et gestion de troupeaux S-O
	→	7e PB Complément en productions agricoles S-O
7e PB Elevage-Equitation	→	7e PB Complément en techniques d'enseignement de l'équitation L
7e PB Exploitation forestière et traitement des arbres	→	7e PB Arboriste : Grimpeur - Elagueur / Grimpeuse - Elagueuse S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
	→	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O

7e PB Foresterie et arbres urbains	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e PB Arboriste : Grimpeur - Elagueur / Grimpeuse - Elagueuse S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
	→	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O
7e PB Horticulture	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
	→	7e PB Complément en conduite d'engins forestiers S-O
	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Mécanique des moteurs et des engins agricoles	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Mécanique et machines horticoles	→	7e PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole S-O
7e PB Productions horticoles et décorations florales	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
7e PB Techniques de productions horticoles et/ou décorations florales	→	7e PB Horticulteur spécialisé/Horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins S-O
	→	7e PB Complément en productions horticoles et décorations florales S-O
	→	7e PB Complément en art floral S-O
Secteur 2 : Industrie		
D3 TQ Dessin industriel	→	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Aéronautique	→	7e T. Complément en maintenance aéronautique S-O
7e TQ Aéronautique-mécanique soudage	→	7e TQ Technicien/Technicienne soudeur en aéronautique S-O
7e TQ Automation (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e TQ Automation - Régulation - Electronique industrielle (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e TQ Electricité automobile	→	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e TQ Electricité et électronique de l'automobile	→	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e TQ Electricité-électronique-automation (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e TQ Electronique-informatique (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne en télécommunication S-O
7e TQ Electronique - Télécommunication (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en télécommunication S-O
7e TQ Electronique industrielle (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne en télécommunication S-O
7e TQ Electronique-aéronautique	→	7e T. Complément en maintenance aéronautique S-O
7e TQ Equipements et techniques biomédicales	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e T. Complément en maintenance d'équipements biomédicaux S-O

7e TQ Fine mécanique - Horlogerie	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'horlogerie L
	→	7e T. Complément en micro-technique L
7e TQ Machines-outils à commande numérique	→	7e T. Complément en productique L
7e TQ Maintenance de systèmes automatisés industriels (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e TQ Mécanique : automatique et robotique (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e TQ Technicien climaticien (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O
7e TQ Technicien dessinateur DAO	→	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Télécommunication (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en télécommunication S-O
7e TQ Diagnostic et systèmes à gestion électronique automobile	→	7e T. Complément en systèmes électroniques de l'automobile S-O
7e TQ Electricité-Electronique : Robotique (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
7e PB Armurerie	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'armurerie L
7e PB Armurerie : mise à bois (06)	→	7e PB Armurier monteur/Armurière monteuse à bois S-O
7e PB Arts graphiques	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e PB Automation	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Automatismes industriels	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Carrosserie automobile	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de carrosserie L
	→	7e PB Complément en travaux de carrosserie S-O
7e PB Constructions mécaniques et métalliques	→	7e PB Complément en chaudronnerie L
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
	→	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Construction métallique soudage	→	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
	→	7e PB Complément en chaudronnerie L
7e PB Diesel-Hydraulique-Pneumatique (05)	→	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
7e PB Electricité	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e TQ Electricité & électronique de l'automobile	→	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e P. A/B Electricité : équipements industriels	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Electricité installateur - réparateur	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Electrodomestique - Froid - Régulation (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O

	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
7e PB Electromécanique	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Equipements électroménagers - Thermorégulation	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Equipements téléphoniques	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Fine mécanique (06)	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
7e PB Fine mécanique - Horlogerie	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'horlogerie L
7e PB Froid industriel	→	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O
	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Imprimerie-photocomposition	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e P. A/B Mécanicien-Outilleur-Matricien	→	7e T. Complément en productique L
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e P. A/B Mécanique automobile	→	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
	→	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
	→	7e PB Complément en travaux de carrosserie S-O
7e P. A/B Mécanique et automatique	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique : montage-entretien	→	7e TQ Technicien/Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels S-O
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique : moteurs de petites cylindrées	→	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
	→	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e PB Mécanique : outillage-réglage	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique des moteurs	→	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
	→	7e PB Complément en électricité de l'automobile S-O
7e PB Mécanique industrielle	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Mécanique des moteurs diesel et engins hydrauliques (05)	→	7e PB Mécanicien/Mécanicienne des moteurs diesel et engins hydrauliques S-O
7e P. A/B Métallier-soudeur	→	7e PB Complément en chaudronnerie L
	→	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Opérateur-programmeur sur machines à commande numérique	→	7e T. Complément en productique L
	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
7e PB Photo-impression	→	7e PB Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique S-O
7e P. A/B Soudage	→	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
	→	7e PB Complément en chaudronnerie L
7e PB Structures métalliques	→	7e PB Complément en chaudronnerie L

	→	7e PB Complément en maintenance d'équipements techniques S-O
	→	7e PB Complément en soudage sur tôles et sur tubes L
7e P. A/B Travaux sur carrosserie	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de carrosserie L
	→	7e PB Complément en travaux de carrosserie S-O
Secteur 3 : Construction		
D3 P Etanchéité et isolation (05)	→	7e PB Etancheur/Etancheuse S-O
D3 P Restauration et garnissage (06)	→	7e PB Restaurateur - Garnisseur/Restauratrice - Garnisseuse de meubles S-O
7e TQ Chauffage et froid (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O
	→	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
7e TQ Conducteur de travaux (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en encadrement de chantier S-O
7e TQ DAO Dessin d'architecture	→	7e TQ Dessinateur/Dessinatrice DAO S-O
7e TQ Industrie du bois et matériaux connexes	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	→	7e T. Complément en industrie du bois L
7e TQ Métreur-deviseur (05)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en encadrement de chantier S-O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne spécialisé en métré et devis S-O
7e PB Agencement de l'habitat	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	→	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
7e PB Carrelage	→	7e PB Complément en pose de pierres naturelles S-O
7e PB Chauffage-régulation (05)	→	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
7e PB Construction : Charpente - couverture	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	→	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
7e P. A/B Construction - Gros œuvre	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de construction - gros œuvre S-O
	→	7e PB Complément en marbrerie - gravure S-O
	→	7e PB Complément en plâtrage, cimentage et enduisage S-O
	→	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment L
7e PB Couverture : Ardoises (05)	→	7e PB Etancheur/Etancheuse S-O
7e PB Couvreur en bâtiment (05)	→	7e PB Etancheur/Etancheuse S-O
7e P. A/B Création - Restauration - Sculpture	→	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	→	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e P. A/B Ebénisterie	→	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	→	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e P. A/B Ebénisterie et restauration de meubles	→	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	→	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e PB Equipement du bâtiment (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air S-O
	→	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
	→	7e PB Installateur/Installatrice en sanitaire L

7e PB Froid industriel	→	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
7e P. A/B Menuiserie du bâtiment	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
	→	7e PB Charpentier/Charpentière S-O
	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	→	7e PB Complément en menuiserie industrielle : Bois - PVC - Aluminium S-O
7e P. A/B Menuiserie industrielle	→	7e PB Complément en menuiserie industrielle : Bois - PVC - Aluminium S-O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
7e PB Menuiserie - PVC -Aluminium	→	7e PB Complément en menuiserie industrielle : Bois - PVC - Aluminium S-O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne des constructions en bois S-O
7e PB Peinture-Décoration	→	7e PB Peintre - Décorateur/Décoratrice S-O
	→	7e PB Complément en peinture industrielle L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de tapisserie-garnissage S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Rénovation de l'habitat et isolation	→	7e PB Etancheur/Etancheuse S-O
	→	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment L
7e P. A/B Rénovation - Restauration de bâtiments	→	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment L
7e PB Sanitaire - Gaz (05)	→	7e PB Installateur/Installatrice en sanitaire L
7e PB Sculpture	→	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	→	7e PB Complément en marqueterie S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de sculpture S-O
7e PB Techniques connexes aux installations sanitaires et gazières (05)	→	7e PB Installateur/Installatrice en chauffage central S-O
	→	7e PB Installateur/Installatrice en sanitaire L
7e P. A/B Travaux d'ébénisterie et aménagements immobiliers	→	7e PB Complément en création et restauration de meubles S-O
	→	7e PB Complément en marqueterie S-O
7e PA Rénovation et restauration	→	7e PB Complément en rénovation et restauration du bâtiment L
Secteur 4 : Hôtellerie - Alimentation		
D3 TQ Technique de la Boucherie - Charcuterie R	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
D3 TQ Technique de la Boulangerie - pâtisserie - chocolaterie R (05)	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e TQ Formation à l'Hôtellerie européenne	→	7e T. Complément en hôtellerie européenne L
7e TQ Hôtellerie - Réception	→	7e T. Complément en hôtellerie européenne L
	→	7e T. Complément en accueil et réception en milieu hôtelier S-O
7e TQ Pâtisserie de restauration - Chocolaterie - Confiserie - Glacerie	→	7e PB Chocolatier/Chocolatière - Glacier/Glacière - Confiseur/Confiseuse L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e TQ Traiteur - Organisateur de banquets (05)	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PB Pâtisserie de restauration - Chocolaterie - Confiserie - Glacerie	→	7e PB Patron Boulanger - Pâtissier - Chocolatier/ Patronne Boulangère - Pâtissière - Chocolatière L

	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Pâtisserie-Vente-Traiteur	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PA Pâtisserie-Vente-Traiteur (05)	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PB Poissonnerie - Traiteur	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PA Restauration communautaire et hôtellerie	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Restauration de collectivités	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e P. A/B Restauration - Œnologie - Sommellerie	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
	→	7e PB Sommelier/Sommelière S-O
7e PB Sommellerie	→	7e PB Sommelier/Sommelière S-O
7e PB Traiteur - Organisateur de banquets (05)	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PB Traiteur - Vente	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Charcuterie fine - Traiteur	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Patron Boucher - Charcutier - Traiteur/ Patronne Bouchère - Charcutière - Traiteur L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PB Cuisine et restaurant de collectivité	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Glacerie	→	7e PB Chocolatier/Chocolatière - Glacier/Glacière - Confiseur/Confiseuse L
	→	7e PB Patron Boulanger - Pâtissier - Chocolatier/ Patronne Boulangère - Pâtissière - Chocolatière L
7e PB Confiserie - Glacerie - Pâtisserie fine	→	7e PB Chocolatier/Chocolatière - Glacier/Glacière - Confiseur/Confiseuse L
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
7e PA Equipier polyvalent en restauration	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e P. A/B Cuisinier - Traiteur (05)	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
7e PA Commis en salle et en cuisine	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O

	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Hôtellerie	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Hôtellerie - Restauration	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Cuisinier/Cuisinière de collectivités S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e PB Hôtellerie - Métiers de l'alimentation	→	7e PB Traiteur - Organisateur/Traiteur - Organisatrice de banquets et de réceptions S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
	→	7e PB Complément en cuisine internationale S-O
7e P. A/B Hôtellerie : Macro-restauration	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de restauration S-O
Secteur 5 : Habillement - Textile		
7e TQ Mode et stylisme	→	7e T. Complément en stylisme S-O
7e TQ Mode et conception technique	→	7e T. Complément en stylisme S-O
7e PB Vêtements de loisirs	→	7e PB Complément en vêtements de travail et de loisirs S-O
7e PB Textile et machines textiles	→	7e PB Complément en textile et confection d'ameublement S-O
7e PB Garnissage d'ameublement (06)	→	7e PB Restaurateur - Garnisseur/Restauratrice - Garnisseuse de meubles S-O
7e P. A/B Gérante de magasin de vêtements	→	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Habillement	→	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	→	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Habillement - boutique	→	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
7e PB Habillement - Gestion de magasin	→	7e PB Gestionnaire de boutique de prêt-à-porter S-O
7e PB Habillement sur mesures	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
	→	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	→	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Lingerie	→	7e PB Complément en lingerie fine S-O
7e PB Modéliste-Patronnier-Toiliste	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
7e P. A/B Modéliste-patronnier(re)-gradueur(euse)	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
7e PB Patronnier(re)-Gradueur(euse)	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
7e PB Tapissier, poseur, garnisseur en décoration du home	→	7e PB Peintre - Décorateur/Décoratrice S-O
	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées en tapisserie - garnissage S-O
7e PB Technicien en stylisme de mode	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
	→	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
7e PB Technicienne en couture sur mesures et création	→	7e PB Modéliste-Patronnier/Modéliste-Patronnière S-O
	→	7e PB Tailleur/Tailleuse S-O
	→	7e PB Complément en confection sur mesures et demi-mesures S-O
Secteur 6 : Arts appliqués		

7e TQ Arts visuels appliqués à la photo-vidéographie (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
7e TQ Arts visuels appliqués photo-vidéographie	→	7e T. Complément en arts visuels appliqués à la photographie L
7e TQ Audiovisuel	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	→	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Conception et communication visuelles	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	→	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Image de synthèse (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O
7e TQ Infographie	→	7e TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	→	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e TQ Multimédia (06)	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
7e TQ Photographie publicitaire - Audiovisuel - Vidéo	→	7e T. Complément en arts visuels appliqués à la photographie L
	→	7e TQ Technicien/Technicienne en image de synthèse O
	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
7e TQ Vidéo	→	7e TQ Technicien/Technicienne en multimédia S-O
	→	7e T. Complément en techniques d'infographie S-O
7e PB Arts appliqués - Décoration - Publicité	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Aménagement d'intérieur	→	7e PB Complément en agencement d'intérieur S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
	→	7e PB Peintre - Décorateur/Décoratrice S-O
7e PB Arts appliqués	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Arts graphiques	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
7e PB Bijouterie-joaillerie-Sertissage	→	7e PB Complément en joaillerie - sertissage L
7e PB Décoration d'intérieur	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
	→	7e PB Peintre - Décorateur/Décoratrice S-O
7e PB Etalage	→	7e PB Etalagiste S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Gravure-Ciselure	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de gravure-ciselure S-O
7e PB Photo-impression	→	7e T. Complément en arts visuels appliqués à la photographie L
7e PB Publicité	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de décoration S-O
7e PB Vente en bijouterie-horlogerie	→	7e PB Complément en techniques spécialisées de bijouterie-horlogerie L
Secteur 7 : Economie		
7e TQ Accueil - Tourisme	→	7e T. Complément en techniques spécialisées du tourisme S-O
7e TQ Gestion de PME	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e TQ Techniques spécialisées du tertiaire	→	7e TQ Délégué(e) commercial(e) O
	→	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O

7e TQ Gestion de PME	→	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O
7e TQ Gestion des cuisines d'entreprises	→	7e TQ Gestionnaire de cuisine de collectivité L
7e PB Auxiliaire en gestion et vente	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
	→	7e PB Complément en techniques vente S-O
7e PB Gestion de magasin	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Gestion de petites entreprises	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Gestion et magasin	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Service après-vente d'appareils électrodomestiques (06)	→	7e PB Installateur - Réparateur/Installatrice - Réparatrice d'appareils électroménagers S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Tertiaire	→	7e PB Complément en accueil S-O
	→	7e PB Complément en techniques vente S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
7e PB Travaux de bureau	→	7e T. Complément en techniques spécialisées du tertiaire S-O
	→	7e PB Complément en accueil S-O
	→	7e PB Agent/Agente médico-social(e) S-O
	→	7e PB Complément en techniques vente S-O
	→	7e PB Etalagiste S-O
7e PB Vente-Etalage	→	7e PB Complément en techniques publicitaires S-O
	→	7e PB Complément en techniques spécialisées en décoration S-O
	→	7e PB Gestionnaire de très petites entreprises O
Secteur 8 : Service aux personnes		
D3 P Assistant en gériatrie	→	7e PB Complément en gériatrie L
7e TQ Animation socio-sportive (05)	→	7e TQ Animateur socio-sportif/Animatrice socio-sportive S-O
7e TQ Socio-esthétique (05)	→	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
	→	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e TQ Soins de beauté - Bioesthétique	→	7e T. Complément d'esthétique : Orientation artistique S-O
7e TQ Education : Services aux handicapés	→	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
7e TQ Gestion des structures d'accueil et des homes	→	7e PB Complément en gériatrie L
7e TQ Gestion d'institut de beauté (06)	→	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
7e TQ Gestionnaire d'institut de beauté (06)	→	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
7e PB Accueil médico-social	→	7e PB Agent/Agente médico-social(e) S-O
	→	7e PB Complément en accueil S-O
7e PB Auxiliaire familiale et sanitaire	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e PB Complément en gériatrie L
	→	7e PB Complément en éducation sanitaire L
7e P. A/B Coiffeur - Gérant de salon de coiffure (05)	→	7e PB Patron coiffeur/Patronne coiffeuse L
7e P. A/B Coiffure (05)	→	7e PB Patron coiffeur/Patronne coiffeuse L
7e PB Education à la petite enfance	→	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement
	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e PB Complément en éducation sanitaire L
7e PB Education sanitaire	→	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement
	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e PB Complément en éducation sanitaire L
7e PB Gestion : service privé d'assistance à domicile	→	7e PB Complément en gériatrie L

	→	7e PB Complément en éducation sanitaire L
	→	7e TQ Animateur socio-sportif/Animatrice socio-sportive S-O
7e PB Moniteur pour collectivités d'enfants	→	7e PB Complément en gériatrie L
	→	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
7e PB Moniteur pour collectivités d'enfants handicapés	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e TQ Complément en animation socio-culturelle et éducative S-O
7e PB Moniteur-Démonstrateur en coiffure (05)	→	7e PB Patron coiffeur/Patronne coiffeuse L
7e PB Pédicurie manucurie	→	7e T. Complément d'esthétique : Orientation artistique S-O
	→	7e PB Complément en pédicurie - manucurie S-O
	→	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	→	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e PB Pédicure médicale	→	7e T. Complément d'esthétique : Orientation artistique S-O
	→	7e PB Complément en pédicurie - manucurie S-O
	→	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	→	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e PB Puériculture (05)	→	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O
7e PB Services sociaux	→	7e PB Puériculteur/Puéricultrice S-O si et seulement s'il existe déjà un 3e degré P Puériculture ou TQ Aspirant en nursing dans l'établissement
	→	7e PB Complément en monitorat pour collectivités d'enfants S-O
	→	7e PB Complément en gériatrie L
	→	7e PB Complément en éducation sanitaire L
7e PB Soins de beauté - Parfumerie	→	7e T. Complément d'esthétique : Orientation artistique S-O
	→	7e PB Complément en vente en parfumerie S-O
	→	7e TQ Gestionnaire d'un institut de beauté L
	→	7e TQ Esthéticien social/Esthéticienne sociale L
7e PB Styliste en coiffure (05)	→	7e PB Patron coiffeur/Patronne coiffeuse L
Secteur 9 : Sciences appliquées		
7e TQ Biochimie	→	7e T. Complément en biochimie S-O
	→	7e T. Complément en maintenance des procédés de fabrication S-O
7e TQ Laboratoire de chimie et de biochimie	→	7e T. Complément en biochimie S-O
	→	7e T. Complément en maintenance des procédés de fabrication S-O
7e TQ Assistant pharmaceutico-technique	→	7e T. Complément en officine hospitalière L
7e TQ Optique appliquée	→	7e T. Complément en techniques spécialisées d'optique lunetterie L
7e TQ Prothèse dentaire (05)	→	7e TQ Prothésiste dentaire L
7e TQ Prothèse dentaire avec attachements spéciaux (05)	→	7e TQ Prothésiste dentaire L
7e TQ Techniques avancées en prothèse dentaire (05)	→	7e TQ Prothésiste dentaire L
7e TQ Traitement des eaux	→	7e T. Complément en biochimie S-O